

CORRESPONDANT ENVIRONNEMENT

3 jours

Objectifs

- Acquérir des connaissances générales en gestion de l'environnement ainsi que sur les dispositions légales et réglementaires
- Comprendre et identifier les enjeux environnementaux de son entreprise
- Initier et piloter les actions environnementales

Public

Toute personne chargée de la gestion de l'environnement

Pré-requis

Aucun pré-requis spécifiques

La formation Programme

1- Enjeux et problématiques environnementales & principes fondamentaux de la réglementation environnementale

Introduction enjeux & problématiques environnementales

- ✓ Préoccupations environnementales
Historique- Panorama
- ✓ Phénomènes naturels
Effet de serre-Couche d'ozone-Cycle de l'eau-Cycle du carbone
- ✓ Enjeux et problématiques environnementales
A l'échelle planétaire : Augmentation de l'effet de serre-Destruction de la couche d'ozone-Atteintes à la ressource en Eau- Atteintes à la biodiversité-Problématiques Energétiques-Exploitation des sols

A notre échelle (régionale ou locale) : Pollution atmosphérique-Pluies acides-Ozone troposphérique-Pollution des eaux-Pollution du sol - Déchets-Autres nuisances : odeurs, bruit, lumière

Législation et réglementation environnementales

- ✓ Principes fondamentaux
- ✓ Responsabilités, conséquences pénales et administratives
- ✓ Synoptique de la réglementation environnementale

2- Interaction réglementaire ICPE & IOTA / gestion des paramètres et impacts environnementaux dans le domaine de l'air – énergie, l'eau, les déchets et les ICPE

Législation et réglementation environnementales

- ✓ Synoptique de la réglementation environnementale
Exemples avec le domaine ICPE et le domaine Eau-Etude de cas

Domaines environnementaux

- ✓ L'air et l'énergie
Gaz à effet de serre-Composés Organiques Volatils-Tour Aéro-Réfrigérante-Chaudière-Etiquettes énergétiques
- ✓ L'eau
Alimentation en eau potable- Quelques chiffres-Réseau unitaire et réseau séparatif- Epuration
- ✓ Les déchets
Nomenclature des déchets-Bordereau de suivi de déchets-Registre chronologique des déchets des producteurs-Données chiffrées-Le centre de tri- L'incinération- L'enfouissement
- ✓ Les ICPE
Vie d'une ICPE-Données chiffrées-Les régimes- La nomenclature des ICPE-Les liquides inflammables- Les sites Seveso

La formation Programme

3- Gestion des paramètres et impacts environnementaux dans les domaines du sol et sous-sol, le bruit & les vibrations, les autres nuisances et les acteurs / les rôles et missions des correspondants environnementaux

Domaines environnementaux

- ✓ Le sol et sous-sol
Flux-Propriétés-Fonction du sol-Démarche de gestion-Type de pollution-Traitement de la pollution du sol
- ✓ Le bruit et les vibrations
Transmission vibratoire et échelle de bruit-Addition de niveaux sonores-Emergence et ICPE-Autres ICPE
- ✓ Autres nuisances
Lumineuses, olfactives et visuelles
- ✓ Les Acteurs
- ✓ Etude de cas

Correspondant environnement

- ✓ Rôle
- ✓ Quelles actions au quotidien ?
- ✓ Points de vigilance
- ✓ Outils
Outils de management – outils d'analyse
- ✓ Mise en situation

4- Bilan de la formation

Méthodes et moyens pédagogiques

Les stagiaires s'approprient les connaissances, les méthodes et les outils en les pratiquant au cours de la formation. Des applications permettent aux stagiaires d'acquérir un réel savoir faire (travail sur des documents, etc). Support pédagogique remis à chaque stagiaire

Evaluations

Evaluation des compétences acquises par des études de cas et des mises en situation.

Évaluation de fin de formation par les stagiaires à l'aide d'un questionnaire.

Informations pratiques

- **Durée : 3 jours (21 h) -**
- Découpage possible pour les inscriptions :
 - 1 jour relatif aux enjeux et problématiques environnementales & principes fondamentaux de la réglementation environnementale
 - 2 jours relatifs aux interactions réglementaires / gestion des paramètres et impacts environnementaux / rôles et missions des correspondants environnementaux
- Lieu : esaip Angers (St-Barthélemy d'Anjou)
- Coût : 270 € par jour et par personne (net, le groupe esaip n'est pas assujetti à la TVA) soit **810 € pour 3 jours et par personne** (*les frais de repas, d'hébergement et de déplacement des stagiaires ne sont pas pris en charge*)
- **Possibilité de formation en intra- nous consulter**

Consultez le catalogue des formations :
www.esaip.org/entreprises,
rubrique « formations inter-intra »

Mars 2011 – N° déclaration 52490092249

groupe esaip Angers

18 rue du 8 mai 1945 - BP 80022
49180 St Barthélemy d'Anjou Cedex
Tél : 02 41 96 65 10
Fax : 02 41 96 65 11

Contact : Annie Sauldé
asaulde@esaip.org